



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

HCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**HAUT CONSEIL
À L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 7 juillet 2025

Le Haut Conseil à l'Égalité a remis ce matin son rapport sur la parité dans l'encadrement sportif à Aurore Bergé, ministre de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes et de la Lutte contre les discriminations et Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

En 2024, si la pratique sportive des femmes progresse, elles restent sous-représentées dans les disciplines fédérales et de haut niveau. Si les femmes constituent 46 % des bénévoles, elles ne représentent que 34 % des dirigeants de structures sportives et 33 % des encadrants, un chiffre en baisse. Au sein des formations STAPS, les femmes représentent seulement 32% des étudiants, un déséquilibre accentué dans des filières comme l'entraînement sportif, où elles ne constituent que 20 % des étudiants.

Les ministres ont rappelé leur engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes « par le sport et dans le sport ». Le Label Terrain d'égalité, véritable marqueur de l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 vise à inclure la lutte contre les discriminations et pour l'égalité au cœur des événements sportifs, intégrée au Plan national 2023-2027 pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le HCE a tenu à insister sur l'indispensable parité au sein des instances dirigeantes et des fédérations sportives mais a aussi rappelé la nécessité d'agir à tous les niveaux, en impliquant l'ensemble des parties prenantes du monde sportif, des échelons locaux aux institutions européennes, en passant par les structures publiques et privées.

Le Haut Conseil à l'Égalité a formulé 40 recommandations qui ont été présentées ce jour aux ministres Aurore Bergé et Marie Barsacq en présence de la Présidente du HCE, Bérange Couillard, les co-présidents de la Commission « Parité » Catherine Ladousse et Benoît Parayre, ainsi que les rapporteurs, Grégoire Quelain et la députée Véronique Riotton.

Parmi ces recommandations visant à lutter contre les obstacles structurels freinant encore la féminisation du sport en France, trois majeures ont été discutées :

- L'instauration des co-présidences mixtes des fédérations sportives nationales agréées, y compris dans les commissions de travail, mais aussi dans les ligues professionnelles et l'invalidation des décisions prises dans une commission/fédération nationale ne respectant pas l'obligation de mixité.
- L'objectif d'augmenter la part des femmes dans le monde du sport, avec la création d'un programme dédié à l'accompagnement des jeunes filles vers le management et l'encadrement sportif, à l'image de « Tech pour toutes », mais aussi à l'accompagnement des femmes déjà engagées dans le mouvement sportif vers

l'encadrement sportif (Formation, réseau, et rencontres, à l'image du programme 300 dirigeantes).

- L'objectif de 40 % de candidatures féminines pour l'entrée en licence STAPS d'ici 2026, en mettant en place des campagnes d'incitation dès le collège et le lycée, incluant des interventions et des modules pédagogiques pour promouvoir les formations et débouchés professionnels auprès des jeunes filles, et d'aboutir à un résultat de 40% de femmes parmi les Directeurs Techniques Nationaux.

L'égalité dans le secteur sportif constitue un pan essentiel de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les recommandations du HCE constituent des outils précieux pour guider les ministres dans leurs actions en faveur de la féminisation du sport : de la formation aux instances dirigeantes en passant par la pratique sportive.

« En 2025, seulement 3 femmes président l'une des 39 fédérations sportives olympiques et paralympiques. Ce chiffre est le symbole d'un monde du sport qui ne laisse pas de place aux femmes. Ces 40 recommandations doivent permettre au Gouvernement et aux élu.es de changer le quotidien et l'avenir des femmes dans le sport. Je sais que les Ministres Aurore Bergé et Marie Barsacq agiront avec conviction pour changer en profondeur cette situation. » **Bérangère Couillard, Présidente du Haut Conseil à l'Égalité.**

« L'héritage des Jeux Olympiques, c'est aussi celui des premiers Jeux paritaires de notre histoire. La garantie de l'accès à la pratique sportive dès le plus jeune âge pour les filles, le maintien dans le sport à l'adolescence dans tous les territoires de la République et le soutien massif au sport féminin de haut niveau sont au cœur de notre action gouvernementale. Cela passe aussi par la féminisation des instances. Autant de combats que je porte et qui sont au cœur de ma feuille de route gouvernementale avec la Ministre des Sports. » **Aurore Bergé, Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.**

« Le rapport du Haut Conseil à l'Égalité nous le dit : nous avons encore beaucoup de travail pour faire du sport un véritable terrain d'égalité entre les femmes et les hommes. Pour y parvenir, nous devons féminiser tous les étages du secteur sportif : des pratiquantes aux dirigeantes, en passant par l'encadrement et les athlètes. Nous avons lancé la dynamique en créant un poste de référent interfédéral Égalité-Mixité pour accompagner les fédérations dans leurs plans de féminisation. Des places en crèche à l'INSEP ont été ouvertes, dès les 10 mois de l'enfant, pour permettre aux athlètes parents de concilier haut niveau et vie familiale. Et dès cet été, de nouvelles réflexions seront engagées pour structurer et développer le sport d'élite féminin. On avance pour que le sport s'écrive davantage au féminin ! » **Marie Barsacq, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la vie Associative.**

Contact presse :

Cabinet d'Aurore BERGÉ : presse-efh@pm.gouv.fr

Cabinet de Marie BARSACQ : sec.presse.sports@jeunesse-sports.gouv.fr

HCE : Kevin PELLE, kevin.pelle@pm.gouv.fr , 06 63 42 20 67